

Forums pour les consommateurs

prise d heroine a quatre mois de grossesse

Par Profil supprimé Posté le 23/06/2014 à 16h56

Bonjour je suis maintenant enceinte de quatre mois et demi j'ai consommé de l'heroine a petite dose en tout moins d'un gramme sur deux semaines...je culpabilise beaucoup normalement j'ai un traitement depuis plus de cinq mois a la buprenorphine...l'heroine je l'ai fumé ni injection ni sniff...jusqu'à maintenant mon docteur m'a dit que le bébé est en bonne santé.je voudrais savoir pour ce peu de drogue consommé est-ce que mon bébé risque quelque chose par rapport à sa santé
.merci d'avance

5 réponses

Profil supprimé - 24/06/2014 à 15h34

Bonjour,

Je suis le modérateur de ces forums.

L'héroïne n'est pas vraiment toxique pour le fœtus. Elle n'induit pas de malformations par exemple et ne porte pas atteinte au développement de votre futur enfant. En revanche c'est l'alternance de pics de consommation et de manque qui fait souffrir le fœtus et qui éventuellement pourrait être à l'origine de complications obstétriques (mort fœtale, retard de croissance). C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, il est recommandé aux femmes enceintes dépendantes aux opiacés de ne pas arrêter pendant leur grossesse mais de prendre un traitement de substitution de manière la plus stable possible.

En prenant de l'héroïne à petite dose en plus de votre traitement vous avez certes pris un risque mais vous donnez plusieurs éléments qui font penser que ce risque a été limité : vous avez pris la précaution d'étaler votre consommation, vous avez consommé à petites doses, vous ne l'avez pas injectée. Il y a donc peu de chances qu'il y ait un grave problème à cause de cela pour votre bébé.

Pour la suite la question à essayer de clarifier c'est "qu'est-ce qui a contribué à cette consommation ? Est-ce que cela risque de se reproduire ?".

Il peut y avoir plusieurs facteurs qui font que vous avez "craqué" (présence d'amis consommateurs, sous dosage de la buprénorphine, stress, etc.). Pourriez-vous en parler avec votre médecin traitant ? Qu'est-ce que vous pourriez faire pour mieux vous protéger de ces épisodes de consommation d'héroïne ?

En vous souhaitant bon courage et une grossesse heureuse !

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 24/06/2014 à 17h47

Jvous remercie pour votre reponse.ma consommation est du au fait que des amis ont consommés vers moi et c pourkua g fait de meme..sinon je nen ressentais pas le besoin.tout ce que j espere c ke ca ne portera pas atteinte a mon bebe....je ne pense pas retoucher car je vais m eloigner de ce milieu..vous m avez demander si je peu en parler avec mon docteur or la seul crainte ke g c kil ai des prejuges et kon pense ke je ne serais pas une bonne mere et k au pire les services sociaux prenne mon bebe a la naissance...est ce qu ils ont droit de faire ca??? C cke je crains le plus aussi

Profil supprimé - 25/06/2014 à 09h07

Bonjour Jennifer,

Merci de votre retour et d'avoir répondu à mes questions. Cette crainte que vous avez de vous faire juger, beaucoup d'autres mère toxicomanes l'ont à juste titre car cela existe malheureusement. C'est un risque et je ne peux évidemment pas savoir comment votre médecin va réagir. En revanche il existe des professionnels expérimentés dans l'accompagnement des femmes enceintes et consommatrices de drogues qui ne vous jugeront pas et auxquels vous pourrez vous confier. La difficulté est de les trouver !!

Nous pouvons essayer de trouver une adresse pour vous si vous appelez notre ligne Drogues info service (0 800 23 13 13). Mais vous pouvez aussi contacter (par mail) en toute confiance l'association "Groupe d'Etudes Grossesse et Addictions" (GEGA) dont voici la fiche sur notre site : [
http://www.drogues-info-service.f.../spip.php?page=stru&id_stru=3861]

Cette association pourra répondre à vos questions mais aussi probablement vous mettre en contact avec des professionnels si vous lui dites où vous habitez.

Votre autre question portait sur le risque de vous faire enlever votre enfant. Balayez cette idée de votre tête ! Au contraire votre enfant aura besoin de vous autant que vous aurez besoin de lui ! En France on n'enlève pas un enfant à sa mère sous simple prétexte qu'elle est toxicomane. Il faudrait bien plus de choses comme par exemple que vous soyez incapable de subvenir à ses besoins, de vous en occuper, que vous ayez un comportement menaçant à son égard ou que vous soyez "limitée" au point de le mettre en danger. A vous lire on voit bien que vous avez au contraire le souci de votre futur enfant. Si vous lisez dans ces forums les témoignages de "Bluenaranja" vous verrez même que c'est la naissance de son enfant qui l'a littéralement sauvée. Les professionnels spécialistes de ces questions connaissent les difficultés posées par l'addiction mais aussi le bien que peut vous procurer cette naissance. Ils ne "dénonceront" jamais une mère toxicomane aux services sociaux. Une raison de plus pour les contacter !

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 10/09/2017 à 13h25

Bonjour voila 3 ans qui ont passés et je ne touche plus de drogue. Mon enfant se porte à merveille. Je voulais vous remercier pour vos réponses qui m avaient était d une grande aide psychologiquement. J'en avais aussi parler avec mon docteur Comme vous me laviez conseiller. Bonne journée à vous

Moderateur - 12/09/2017 à 11h26

Bonjour Jennifer,

C'est avec un immense plaisir que j'ai lu ces quelques lignes où vous nous donnez des nouvelles 3 an après.

Vous avez toutes les félicitations de notre service pour cette réussite. Je suis bien content que votre enfant se porte à merveille et que mes réponses aient pu vous aider à l'époque.

Merci beaucoup pour avoir pris la peine d'écrire ce message pour donner des nouvelles.

Bien à vous,

le modérateur.